



WERENTZHOUSE

La dépêche municipale Flash infos

n° 41 - décembre 2020

Edito du Maire

Triste mois de novembre ! Reprise du confinement, interdiction des réunions familiales et conviviales, restrictions de nos sorties, crispation autour de la fermeture des petits commerces, climat d'insécurité, intensification du plan Vigipirate, chômage en hausse, faillites en perspective, annulation des marchés de Noël et autres festivités, mental en baisse... Heureusement que la belle météo automnale nous a permis de profiter des beaux paysages qui s'offraient à nous, autour de nous...

Quelles que soient les difficultés et les incertitudes du moment, c'est en restant solidaires, en mobilisant toutes les énergies et en portant notre regard vers l'avenir que nous les surmonterons. Face à la deuxième vague de l'épidémie, ne relâchons pas nos efforts pour nous protéger, protéger les autres et soulager les professionnels de santé qui sont en première ligne. Face au virus, nous avons su nous organiser, nous mobiliser pour maintenir nos services au niveau local.

Si nous sommes heureux de retrouver un peu de normalité avec la réouverture de nos commerces, nous devons être responsables et garder les gestes barrières indispensables afin de retrouver rapidement le charme et la vie de notre village, la convivialité de nos repas associatifs et surtout notre restaurant, qui est le plus durement touché aujourd'hui.

Décembre vient à point nommé pour nous apporter à nouveau vie et espérance : dans la perspective de Noël évidemment, mais aussi avec nos traditions, le calendrier et les couronnes de l'Avent, la confection des brédalas, la décoration du sapin, les préparatifs des réjouissances festives... pour que la lumière de Noël puisse à nouveau briller. Que cet espoir offre à chacun de vous, dans la limite des règles de prudence et de sécurité, la possibilité de se recentrer sur l'essentiel, de se réapproprier cet esprit festif propre à cette période consacrée à la joie, à l'insouciance et à la chaleur familiale et amicale.

Dernière ligne droite d'une année 2020 pour le moins atypique, tumultueuse, contraignante, et même angoissante... les qualitatifs ne manquent pas... une année qui restera certainement dans nos mémoires comme celle des épreuves et des défis. Espérons, sous toutes réserves, également entamer la dernière ligne droite dans la lutte contre cette pandémie grâce à l'arrivée des vaccins et des traitements efficaces contre la COVID 19.

Souhaitons que la solidarité sous toutes ses formes qui nous a permis de traverser les instants les plus difficiles, que le regain d'intérêt pour les circuits courts et les produits locaux perdurent au-delà de cette crise.

Gardons confiance en l'avenir et espérons que les prochains mois verront s'alléger les contraintes qui pèsent sur notre vie sociale et économique.

En attendant de franchir le seuil du prochain millésime, et de pouvoir à nouveau se retrouver ensemble en toute convivialité, je vous souhaite à toutes et tous le Meilleur pour ces fêtes de Noël et de Nouvel An. Nos efforts vont porter leurs fruits, continuons à faire bloc avec humanité et bon sens... l'attente est certes longue, mais l'espérance est au bout du tunnel !

Prenons soin les uns des autres et partageons la féerie de Noël !

Eric Gutzwiller



REVISION DES LISTES ELECTORALES

Les nouveaux arrivants, les non inscrits désirant voter ainsi que les personnes qui viennent d'acquérir la nationalité française doivent s'inscrire sur les listes électorales avant le 6ème vendredi précédant un scrutin (en 2021 seront élus les conseillers d'Alsace et les conseillers régionaux—date non fixée à ce jour). Les jeunes qui auront 18 ans avant le second tour du scrutin et qui ont été recensés militairement à Werentzhouse sont inscrits automatiquement. Il est néanmoins prudent de s'en assurer en mairie. Pensez à emporter un justificatif de domicile et la carte d'identité de nationalité française.

Les ressortissants européens domiciliés à Werentzhouse peuvent également s'inscrire sur les listes électorales (l'inscription n'est pas automatique). Ils pourront voter lors des élections municipales et présidentielles.

Il vous est possible de vous inscrire via internet (ou de vérifier si vous êtes bien inscrit sur la liste) sous <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396> (ne pas utiliser le site de la mairie).

ORDURES MENAGERES—TRI—DECHETS—BIODECHETS

Changements importants à compter du 01.01.2021

Votre service déchets évolue à compter du 1er janvier et nous vous invitons à prendre connaissance des importants changements, qui figurent en détail sur les documents joints à cette brève. Tout y est expliqué. Les sacs transparents et les petits sacs à biodéchets sont disponibles dans votre mairie aux heures d'ouverture du secrétariat (ils ne sont pas payants, leur coût est inclus dans votre redevance ordures ménagères). En bref....

JOURS DE COLLECTE ET FACTURATION

Tout est collecté le mercredi (toutes les semaines pour les biodéchets ; tous les 15 jours pour le tri et les ordures ménagères—voir calendrier)

Facturation : composée d'une part fixe, quel que soit le nombre de membres du foyer et d'une part variable (suivant nombre de sorties et contenance du bac à ordures ménagères—minimum une levée/semestre). Le bac brun et les sacs de tri ne sont ni pesés ni comptés lorsque vous les sortez.

ORDURES MENAGERES

Vous pouvez garder votre ancien bac à puce ou demander à le changer pour un plus petit ou un plus grand (facturation au nombre de sorties et suivant la contenance du bac). Y déposer tout ce qui ne peut pas être trié.

Les masques usagés sont à déposer dans ce bac car ils peuvent être contaminés.

TRI PAPIER/PLASTIQUE/METAL

Ne plus utiliser les petits bacs gris ; mettre le tri dans les grands sacs transparents (ne pas utiliser de sacs opaques). Vous pouvez y déposer tous les emballages (hormis les blisters de médicaments vides) y compris les pots de yaourt, les films qui entourent les bouteilles d'eau, les barquettes en plastique ou en polystyrène.....voir le guide du tri.... Inutile de les laver.

BIODECHETS (bac brun et petite poubelle avec sacs (pour votre cuisine) qui vous ont été remis à votre domicile)

Les restes de repas, ce que vous mettez dans votre compost, les mouchoirs, les sopalins, les serviettes en papier, le marc de café, les os... peuvent être déposés dans ce bac (dans les petits sacs). Ne pas mettre de déchets de taille ou gazon (à déposer à la déchetterie de Waldighoffen). Si vous avez un composteur, vous pouvez bien sûr continuer de composter....

CONGES DE FIN D'ANNEE

Le secrétariat de la mairie sera fermé du 21 au 27 décembre. La permanence des élus du 21 décembre (de 18 h à 19 h) est maintenue. En cas d'urgence, veuillez contacter le Maire au 06.19.44.13.60 ou un adjoint. Vous pouvez également envoyer un mail à l'adresse suivante : mairie@werentzhouse.fr

MARCHE POPULAIRE

La traditionnelle marche populaire du mois de janvier, organisée par l'ACSL, n'aura pas lieu en 2021, en raison de l'épidémie de Covid.